

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 avril 2022

IX. Approbation de la délibération relative au Prix « Ma Thèse en 180 secondes »

« Ma thèse en 180 secondes » permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche, en français et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié. Chaque doctorant doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Dans ce cadre, les participants se verront attribuer des récompenses par les membres du jury et le public présent :

- 1er prix du jury : carte cadeau Leclerc d'une valeur de 150 €,
- 2ème prix du jury : carte cadeau Leclerc d'une valeur de 75 €,
- 3ème prix du jury : carte cadeau Leclerc d'une valeur de 50 €,
- prix du public : produits culturels Cultura d'une valeur de 75 €.

Le Conseil d'administration approuve l'attribution de prix dans le cadre de la cérémonie « Ma Thèse en 180 secondes ».

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	17
Membres représentés :	7
Total :	24

Décompte des votes :

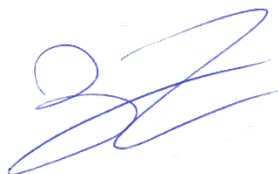
Abstentions :	-
Votants :	24
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 04/05/2022

Le Président de l'Université



Éric BLOND